

## DECLARATION DES PERFORMANCES

Selon règlement 305/2011

Numéro : 010122

1.	<b>Code d'identification unique du produit type:</b>	Agrafe L
2.	<b>Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :</b>	Numéro de type et de lot inscrit sur l'étiquette de chaque boîte
3.	<b>Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :</b>	Fixation pour une utilisation dans les structures en bois portantes
4.	<b>Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :</b>	ALSAFIX 114a rue principale 67240 Gries
5.	<b>Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :</b>	Non applicable (voir 4)
6.	<b>Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :</b>	Système 3
7.	<b>Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :</b>	L'organisme notifié 1503 VHT a réalisé les essais de type initial selon le système 3 "détermination du produit type sur la base d'essais de type (reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant), de calculs relatifs au type" Voir la table pour la référence aux rapports de tests
8.	<b>Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :</b>	NPD.
9.	<b>Performances déclarée</b>	
<b>Caractéristiques essentielles</b>		<b>Performances déclarées</b>
Moment de cisaillement $M_{v,k}$ (Nmm)		430
Paramètre d'arrachement caractéristique $f_{ax,k}$ (N/mm <sup>2</sup> )		5,76
Paramètre d'enfoncement de tête caractéristique $f_{head,k}$ (N/mm <sup>2</sup> )		35,7
Durabilité selon EN 1995-1-1:2008 (Eurocode 5)		Classe de service 2
10.	<b>Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.</b>	

Signé pour le fabricant et en son nom par :

M. Romuald Roedel Directeur général  
Le 01/07/2013 à Gries



**AGRAFAGE - CLOUAGE - PERCAGE - CHEVILLAGE - VISSAGE - DECOUPE - CONNECTEURS - AIR COMPRIME**

